

Le président: Le Comité qui avait entamé une série d'auditions avec le Conseil économique du Canada (l'institution qui a lancé un défi au Sénat du Canada) la termine aujourd'hui, comme il convient, par celle des représentants des personnes qui doivent obligatoirement recourir au système d'assistance sociale et dont la vie même dépend, en réalité, de ce système.

Il ne faut pas oublier que le Conseil économique du Canada, même s'il représente la « société établie », avait à l'esprit la condition des pauvres de notre pays, condition qui le préoccupe tout particulièrement. C'est un réconfort pour les pauvres de savoir que l'on attire l'attention du peuple canadien sur leurs besoins vitaux. Ainsi, même si les gens des couches supérieures les oublient un peu, et cela s'applique aussi à la classe moyenne dont nous faisons partie, du moins on ne les néglige pas tout à fait.

C'est la première fois qu'un comité du Sénat tente réellement d'atteindre et d'écouter non seulement les gens qui font marcher ce système mais aussi ceux qui en bénéficient. Au début, les pauvres montraient une certaine réticence à se confier à nous, mais ils sont rapidement parvenus à surmonter cette réticence, et bien avant que nous ayons terminé les débats, ils se sentaient plus à l'aise avec nous, et je crois que nous avons leur confiance et qu'ils placent un grand espoir dans ce Comité.

Au cours des dix-huit derniers mois, le Comité a découvert que le paupérisme au Canada est une réalité dans tout le pays. Il n'y a pas une seule ville, une seule région, une seule province qui n'ait des pauvres. C'est dans les zones urbaines en expansion qu'ils sont les plus nombreux. Leurs problèmes, qui reflètent la complexité de la vie urbaine, sont extrêmement compliqués. Certaines de ces difficultés proviennent de ce que nous vantons trop les avantages de la vie urbaine, sans pouvoir les offrir. Malgré l'accroissement énorme de la richesse du Canada au cours des dix dernières années, le fossé qui sépare les pauvres du reste de la société ne cesse chaque jour de s'élargir en termes relatifs et absolus.

Les petits salariés, les personnes âgées, les handicapés, les assistés sociaux, les soutiens de famille se trouvent de plus en plus repoussés par une société qu'ils cherchent tous désespérément à réintégrer. Le paupérisme dans notre peuple, le chômage, les 600,000 assistés sociaux en permanence de la province de Québec sont là pour prouver, comme il est dit dans le mémoire en d'autres termes, que nous allons devenir une nation de mendiants.

Un des faits les plus alarmants qu'ait découvert le Comité, c'est que la part du système d'assistance sociale qui est consacrée au soutien du revenu commence à être considérée comme une nouvelle source de revenu pouvant remplacer le système économique. Je veux dire par cela que l'homme qui reçoit un salaire minimum et doit subvenir aux besoins d'une famille normale s'en sortirait mieux avec l'assistance sociale. Le système de soutien du revenu, au lieu d'être une aide, se substitue peu à peu au travail, de manière logique et parce qu'il offre relativement plus d'avantages, et nous sommes responsables de cet état de choses. Même avec la concurrence que se font le système économique et la part du système d'assistance sociale qui est consacrée au soutien du revenu, les revenus tirés de l'une et l'autre de ces sources restent en dessous du seuil d'indigence du Conseil économique du Canada, ainsi que de celui que le Comité envisage, et qui serait automatiquement ajusté selon les fluctuations du

coût et du niveau de la vie. Par conséquent, bien qu'aucune des deux solutions ne soit suffisante, le choix du système d'assistance sociale devient de plus en plus avantageux.

La pierre angulaire et le fondement véritable de toute action concertée visant à éliminer le paupérisme est la nécessité de faire en sorte que la croissance économique soit stable, ce qui implique la création d'un plus grand nombre de places et de postes qu'il n'en faudrait pour assurer le plein emploi. Sans ces nouveaux débouchés, ce serait une lutte harassante et désespérée. Même si l'on pouvait obtenir un taux stable de croissance économique ainsi que le plein emploi, ce ne serait, selon nous, qu'une condition nécessaire. Elle ne peut ni ne pourra résoudre le problème de la pauvreté en termes relatifs. La croissance économique a empêché et empêche toujours la classe des petits salariés d'accéder à un niveau de vie convenable en termes économiques. Mais, ce qui est encore plus grave, elle ne leur garantira pas d'atteindre le niveau de vie que nous considérons comme normal.

Je crois que ce qu'il faut, c'est un filet pour rattraper tous ceux qui, pour diverses raisons légitimes, sont incapables d'obtenir un revenu suffisant. Ce sont nos pauvres. Leur nombre est une honte. Ce sont les anciens, qui ont participé à la création de cette société, les handicapés qui ne peuvent suivre les autres et qui n'y sont pour rien, et les pauvres qui travaillent et qui se démènent, comme nous tous, pour avoir une vie convenable, mais qui, quoi qu'ils fassent, ne peuvent jamais rattraper les autres. Dans notre système actuel, ils seront toujours les perdants. Jusqu'à présent, on a toujours rejeté la faute sur l'individu. Il me semble qu'il est temps d'examiner le système et de lui faire assumer une part de responsabilité. A ceux qui tombent dans ce filet, nous devons offrir, en tant que droit, un revenu suffisant et la jouissance des services de qualité faciles à obtenir.

Il est encore difficile de dire quand et comment ce but à long terme sera atteint. Cependant, le Comité va proposer quelques changements dans les programmes de manière à supprimer les anomalies et les injustices du système actuel; mais, ce qui est plus important, c'est que le Comité propose un plan pour les années 1970, un exposé des problèmes qu'il nous faudra affronter et des choix que nous devons faire, en tant que société. Ce programme devra comprendre des recommandations concernant des changements à apporter au système de soutien du revenu dans le domaine des services publics, de l'enseignement, du recyclage, de l'assistance judiciaire, de l'assistance médicale et, surtout, du logement.

Un des facteurs qui ont rendu notre tâche et celle du bureau de recherches encore plus difficiles est l'incroyable manque de documents dans le domaine du progrès social au Canada et l'insuffisance des données statistiques récentes. Je crois pouvoir dire, maintenant, que nous avons un besoin urgent de moyens de recherche plus nombreux et de meilleure qualité. Ce qui est tragique, c'est que le comité a besoin de ces moyens de recherche dès maintenant et qu'ils ne sont pas encore créés—mais on nous a dit qu'ils le seraient bientôt.

Il est possible de satisfaire ces besoins. Il n'est pas nécessaire de tout faire aujourd'hui ou même demain; on peut procéder par étapes. Nous avons pour tâche d'établir un programme qui permette à une génération de se débarrasser de la pauvreté, et d'élaborer un plan pour l'exécution progressive de ce programme dès maintenant.